

Le positionnement professionnel auprès d'une personne en situation de handicap

Description

Les interventions à domicile se caractérisent par des relations singulières entre les personnes accompagnées et les intervenants professionnels. Le savoir-être des intervenants, c'est à dire la capacité à adapter son comportement et sa posture vis à vis de la personne accompagnée, apparaît à la fois comme un levier pour améliorer la qualité des interventions (et donc la satisfaction des personnes) mais aussi comme un moyen pour les intervenants d'améliorer les conditions d'intervention et de réduire les risques d'arrêt.

Prérequis

Le stagiaire devra avoir eu une première expérience auprès d'une personne en situation de handicap pour lui permettre d'être en capacité d'expliquer des contextes particuliers, afin de pouvoir envisager sa posture professionnelle.

A défaut, le stagiaire devra avoir suivi la formation intitulée « La prise en charge des personnes en situation de handicap à domicile ».

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et d'application de la PCH
- Caractériser la notion d'intimité dans le cadre du métier d'accompagnant à domicile
- Expliquer ce qu'est une situation borderline
- Expliquer ce que signifie « accompagner » et donc le métier d'accompagnant
- Définir ce qu'est une posture professionnelle
- Identifier ses propres postures professionnelles

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Présenter le cadre réglementaire et d'application de la PCH
- Identifier et formuler les difficultés relationnelles que les interventions à domicile peuvent provoquer : sentiment de gêne, d'intrusion, d'indiscrétion, de honte, d'intimidation
- Être capable de prendre du recul et d'analyser les façons de faire
- Ajuster sa posture professionnelle aux besoins des personnes accompagnées
- Prendre conscience de ses limites professionnelles et trouver des solutions

Contenu

- **Réflexion sur le rôle attendu par un intervenant professionnel auprès d'une personne handicapée** : qu'est-ce qu'une posture professionnelle ? Quel est le rôle attendu d'un intervenant qui intervient au domicile d'une personne en situation de handicap ? Réflexion sur les notions

d'autonomie, de dépendance et de compensation.

- **Réflexion sur la posture professionnelle en tant qu'intervenant à domicile** : quelles sont les spécificités d'intervention auprès d'une personne handicapée par rapport à une personne âgée ? Quelle posture adopter si la personne refuse d'être aidée ? Quelle posture adopter si la demande de la personne n'est pas celle qui était prévue ?
- **Gêne, intrusion et signaux faibles** : qu'est-ce que des « signaux faibles » ? Comment peuvent-ils être manifestés par les personnes ? Comment les intervenants à domicile peuvent-ils les capter alors même qu'ils ne sont pas toujours verbalisés par la personne ? Quelles sont les conséquences et les impacts sur la posture professionnelle ?
- **Réflexion sur la posture à adopter au domicile de la personne aidée** : analyse d'une situation issue d'une monographie.
- **Description d'une situation de gêne et ajustement de la posture** : quels sont les signes de gêne que détectent les intervenants ? Quelles sont les précautions prises ? Comment exprimer auprès d'un responsable, auprès de ses collègues, une situation de malaise ou de gêne ? Les participants présenteront objectivement une situation pour permettre les échanges avec le groupe.
- **Détermination de pistes d'actions concrètes pour améliorer le traitement de ces situations.**

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges de pratique
- Etude de cas
- Brainstorming
- Visionnage et étude de film

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 2 jours

Intervenants : Chargée de projets handicap

Publics : AVS, AMP, AES, AS et TISF

Date des formations

- Nous contacter pour les dates